

Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
Enjeu 1 : L'amélioration des connaissances pour mieux agir				
1.1	Réaliser une recherche en toxicologie pour améliorer les connaissances sur les risques pour la santé humaine associés à l'utilisation d'eau contaminée par les algues bleu-vert (<i>en cours</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> L'action 1.1 est prise en compte dans le cadre de l'action 1.3, soit l'appui d'une dizaine d'équipes de recherche dans le cadre d'une action concertée d'acquisition de connaissances. 	MSSS
1.2	Organiser un symposium d'experts sur l'analyse des risques pour la santé humaine liés aux algues bleu-vert (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Le symposium a eu lieu le 11 mars 2008. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/symposium/index.htm Bulletin d'information sur la journée Québec-Australie-France http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm 	MSSS
1.3	Renforcer la recherche et l'innovation (<i>en cours</i>)	0-3	<p>Pour consulter la liste des programmes accessibles : http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=369&no_cache=1&tx_igaffichages_pi1[pid]=1933&mode=arbo</p> <p>Action concertée de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Huit projets de recherche ont été annoncés le 8 juin 2008 par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQNRT) pour un montant de 1 559 543 \$. Pour consulter la liste des huit projets retenus et leurs résumés : http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/parteneriatsInnovation/pdf/2009-2010/Resume_ProjetCyanobacteries/Resultats_Cyanobacteries.pdf http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/parteneriatsInnovation/resultats/pdf/2009-2010/Cyanobacteries.pdf <p>Programme de soutien à la recherche</p> <p>Une aide financière a été accordée à deux projets. La valeur de la contribution financière du MDEIE s'élève à 469 137 \$. Le programme demeure ouvert pour accueillir les demandes des promoteurs.</p> <p>I- Regroupement sectoriel</p> <p>Aucune aide financière n'a été autorisée jusqu'à présent. Le programme demeure ouvert pour accueillir les demandes des promoteurs.</p>	MDEIE
1.3a	Appuyer une dizaine d'équipes de recherche dans le cadre d'une action concertée d'acquisition de connaissances (prend en compte l'action 1.1) (1,8 M\$)			
1.3b	Appuyer financièrement l'acquisition d'équipements de recherche (traitement des eaux et restauration des lacs) (3 M\$)			
1.3c	Assurer le transfert du savoir et des technologies vers les utilisateurs et leur démonstration pour amorcer leur commercialisation (3 M\$)			

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
<p>1.3c</p> <p>1.3d</p>	<p>Assurer le transfert du savoir et des technologies vers les utilisateurs et leur démonstration pour amorcer leur commercialisation (3 M\$)</p> <p>Améliorer les mesures de diffusion et de concertation des intervenants concernés (chercheurs, entreprises, utilisateurs) sur les thématiques liées à la recherche et aux technologies liées à la préservation de la qualité de l'eau (0,9 M\$)</p>		<p>II- Intensification technologique et CCTT Aucune aide financière n'a été autorisée jusqu'à présent. Le programme demeure ouvert pour accueillir les demandes des promoteurs.</p> <p>III- Soutien à la valorisation et au transfert Aucune aide financière n'a été autorisée jusqu'à présent. Le programme demeure ouvert pour accueillir les demandes des promoteurs.</p> <p>IV- Vitrine technologique Aucune aide financière n'a été autorisée jusqu'à présent. Le programme demeure ouvert pour accueillir les demandes des promoteurs.</p> <p>I- Avis scientifique et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation du Conseil de la science et de la technologie (CST) au sein de la Table de concertation sur la connaissance des algues bleu-vert. Aucun avis scientifique et technique sur les algues bleu-vert ne sera élaboré, mais le CST se consacre présentement à l'étude de la gestion de l'eau de manière plus globale dans le cadre des travaux Perspectives STS. <p>II- Portrait dynamique de la recherche portant sur le sujet au Québec <i>En continu par l'intermédiaire de la Table de concertation sur la connaissance sur les algues bleu-vert (action 1.5)</i></p> <p>III- Promotion de la culture scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenue de quatre Chalets Science en 2008 : Mont-Tremblant, Sherbrooke, North Hatley, Mont-Laurier 	<p>MDEIE</p>
<p>1.4</p>	<p>Mettre en place des projets pilotes (ex. : sur trois lacs), afin d'expérimenter diverses mesures de restauration des lacs, le tout dans des conditions diversifiées (complété)</p>	<p>0-1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Annonce de quatre projets retenus le 25 août 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communique.asp?no=1412 Bulletin d'information sur le suivi de l'action 1.4 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bulletin/atelier1.pdf 	<p>MDDEP</p>
<p>1.5</p>	<p>Créer une Table de concertation sur la connaissance sur les algues bleu-vert avec les différents acteurs interpellés (complété)</p>	<p>0-1</p>	<ul style="list-style-type: none"> À ce jour, cinq rencontres ont eu lieu : janvier, mai et novembre 2008 ainsi que mai et décembre 2009 	<p>MDDEP</p>

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
1.6	Augmenter à 700, d'ici trois ans, le nombre de lacs sur lesquels un suivi sera réalisé par l'intermédiaire du Réseau de surveillance volontaire des lacs (<i>en cours</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> Depuis 2002, 618 lacs se sont inscrits et ont participé au Réseau de surveillance des lacs. <ul style="list-style-type: none"> En 2010, 110 nouveaux lacs se sont inscrits comparativement à 104 en 2009, 198 en 2008 et 46 en 2007. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/index.htm 	MDDEP
1.7	Évaluer diverses trousse diagnostiques sur les algues bleu-vert et les cyanotoxines et en vérifier l'applicabilité au Québec (<i>complété</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Deux rapports sur la validation des trousse sont disponibles : http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/rapports/Rapport_immuno_cyano_fr.pdf http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/rapports/Phase2_rapport_validation_immuno_cyano.pdf Deux trousse additionnelles ont été testées en 2009. L'utilisation d'une trousse est prévue en 2010 lors de la gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert. 	MDDEP
1.8	Augmenter de 1 M\$ par année le budget de soutien aux organismes de bassin versant (OBV) et aux conseils régionaux de l'environnement (CRE) pour la réalisation de leur mandat, notamment dans le cadre de la lutte contre les algues bleu-vert (<i>en cours</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Allocation et versement des budgets aux OBV et aux CRE pour une quatrième année, juin 2010 	MDDEP
1.9	Entreprendre, en concertation avec le Regroupement des organisations de bassin versant, une démarche de redécoupage du Québec méridional en zones de gestion intégrée de l'eau, afin que tous les bassins versants soient pris en compte dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance; évaluer les ressources requises et les modalités d'implantation (<i>complété</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> Adoption de la loi sur l'eau, 11 juin 2009 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/protection/index.htm Annonce du redécoupage du Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée de l'eau, mars 2009 http://www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communique.asp?No=1463 Ajout, en mars 2008, d'un budget de 15 M\$ sur cinq ans pour la mise en œuvre de zones de gestion intégrée de l'eau 	MDDEP

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
1.10	Prendre en compte la problématique de la prolifération des algues bleu-vert dans l'analyse de la capacité de support du lac et de la capacité épuratoire des terrains lors du développement de projets de villégiature sur les terres du domaine de l'État (<i>en cours</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité scientifique interministériel (MRNF/MDDEP/MAPAQ), mars 2008 	MDDEP
1.11	Conclure avec les gouvernements concernés par des lacs frontaliers touchés par les algues bleu-vert (ex. : lac Abitibi, lac Témiscamingue, rivière des Outaouais) une entente de collaboration sur la connaissance des causes de dégradation, sur les mesures de prévention et sur les actions de restauration (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Action intégrée dans le cadre des ententes Québec-Ontario, Québec–Nouveau-Brunswick et Québec-Vermont concernant les impacts environnementaux transfrontaliers 	MDDEP
Enjeu 2 : La prévention contre les apports de phosphore aux plans d'eau				
2.1	Renforcer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) (<i>en cours</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Trois modifications réglementaires liées au règlement Q-2, r.8 ont été adoptées pour faciliter l'application du règlement : <ul style="list-style-type: none"> introduction de règles visant l'utilisation des systèmes de traitement pour la désinfection par rayonnement ultra-violet; introduction de règles pour permettre l'installation d'un système de traitement secondaire certifié par le BNQ non étanche au dessous d'un élément épurateur; modification spécifique au territoire de la Basse-Côte-Nord pour tenir compte de l'absence de liens routiers permanents. Trois outils sont disponibles sur le Web : <ul style="list-style-type: none"> Guide d'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8), janvier 2009 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/index.htm Guide sur le système de suivi des ouvrages individuels de traitement des eaux usées, février 2009 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/SOITEAU/index.htm Guide de réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées situées en bordure des lacs et des cours d'eau, juillet 2007 http://www.mddep.gouv.qc.ca/publications/2007/ENV20071003.htm 	MDDEP

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
2.2	<p>Renforcer les pouvoirs des municipalités afin de favoriser la vidange régulière des boues des fosses septiques</p> <p>Modifier la Loi sur les compétences municipales pour donner aux municipalités le pouvoir de vidanger périodiquement les fosses septiques sur leur territoire (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Action réalisée par l'adoption du projet de loi 56, le 13 décembre 2007, modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2007C33F.PDF 	MAMROT
2.3	<p>Formation des inspecteurs municipaux et des élus municipaux sur la problématique des cyanobactéries et mise en place d'un programme de soutien pour l'élaboration de relevés sanitaires en lien avec les résidences isolées (prend en compte l'action 3.6) (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du programme sous la responsabilité de la FQM et de l'UMQ, en avril 2008, pour les élus et les inspecteurs municipaux sur la problématique des cyanobactéries 672 participants ont bénéficié de cette formation. 	MAMROT
2.4	<p>Proposer une modification à la Loi sur les compétences municipales visant à permettre aux municipalités d'effectuer, aux frais du propriétaire, des travaux de mise aux normes de tout système privé de traitement des eaux usées. Avec une telle modification, une municipalité pourra emprunter pour effectuer de tels travaux (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Action réalisée par l'adoption de deux projets de loi (6 et 56), le 25 octobre et le 13 décembre 2007 respectivement, modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2007C10F.PDF 	MAMROT

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
2.5	<p>Munir d'équipements de déphosphatation les ouvrages municipaux de traitement des eaux usées se déversant dans un lac ou en amont d'un lac lorsque de tels équipements ne sont pas présents</p> <p>Réviser les exigences de rejet des ouvrages de traitement des eaux usées se déversant dans un lac ou en amont d'un lac lorsque des équipements de déphosphatation sont présents et que la technologie le permet (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Les municipalités ont été informées en juillet 2009 des modalités du plan de réduction des rejets en phosphore retenu. Position du MDDEP sur la réduction du phosphore dans les rejets d'eaux usées d'origine domestique http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/reduc-phosphore/index.htm 	MAMROT
2.6	<p>Augmenter de 15 personnes les ressources du MDDEP affectées aux interventions de contrôle et de suivi des lacs touchés par les algues bleu-vert (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> L'embauche des effectifs est terminée Ces effectifs sont mis à contribution à trois niveaux d'intervention : <ol style="list-style-type: none"> à l'analyse en laboratoire des échantillons d'eau; au programme volontaire de surveillance des lacs; au contrôle des sources et des rejets de phosphore dans les plans d'eau. 	MDDEP
2.7	<p>Mise en place d'un programme visant à offrir un soutien financier et technique aux MRC les plus touchées par les algues bleu-vert afin d'embaucher une ressource spécialisée (scientifique, juridique, etc.) pour appuyer les municipalités dans des actions de prévention d'algues bleu-vert (ex. aide à la mise en œuvre du Règlement (Q-2, r.8)) (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Lancement du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA), juin 2008 http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/amen_algu_prog.asp 48 MRC et villes hors MRC sur un total de 67 visées par le programme ont soumis des demandes visant 228 des 264 lacs admissibles. Les dernières ententes ont été signées en novembre 2009. Au 25 mai 2010, 24 MRC ont déposé un plan correcteur. 	MAMROT

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
2.8	Assurer un suivi systématique de la mise en place de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables auprès des MRC et des municipalités en priorisant les bassins versants touchés par les algues bleu-vert. D'ici 18 mois, adopter les décrets gouvernementaux permettant d'assurer la mise en application des dispositions de la Politique dans les MRC et municipalités ne s'y étant pas conformé (<i>en cours</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> À ce jour, 90 % des MRC ont intégré dans leur schéma d'aménagement les normes de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. 	MDDEP
2.9	Établir les diagnostics et des bilans agro-environnementaux complets des exploitations agricoles, prioritairement situées dans les bassins versants touchés par les algues bleu-vert, afin de corriger les problématiques environnementales et de planifier les travaux correctifs (<i>en cours</i>)	0-10	<ul style="list-style-type: none"> Depuis 2008, 28 zones d'intervention prioritaires phosphore (ZIPP) ont été déterminées dans 11 régions agricoles du Québec. Plus de 4 200 exploitations agricoles sont maintenant visées pour participer à des projets collectifs ayant comme objectif la réduction de la pollution diffuse à la ferme. Sur l'ensemble des territoires couverts par les projets, 2 127 agriculteurs ont réalisé le diagnostic environnemental de leur ferme. Près de 200 conseillers en agroenvironnement bénéficient d'une formation continue portant sur le diagnostic et la correction des problèmes de pollution diffuse. Un réseau de coordonnateurs de projets a été mis en place pour assurer le suivi des projets collectifs. 	MAPAQ
2.10	<p>Réaliser les correctifs nécessaires et implanter de bonnes pratiques :</p> <p>1- en adoptant et bonifiant les mesures d'aide du programme Prime-Vert destiné aux exploitations agricoles (volet réduction de la pollution diffuse)</p> <p>2- en priorisant les bassins versants touchés par les algues bleu-vert (<i>en cours</i>)</p>	0-10	<ul style="list-style-type: none"> Le 29 avril 2008, lancement du nouveau programme Prime-Vert, incluant 145 M\$ sur 10 ans s'appliquant au présent plan http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/primevert.htm Aide financière de plus de 15 M\$ versée par le MAPAQ en 2009-2010 pour soutenir la réalisation de plus de 2 700 projets visant la réduction de la pollution diffuse à la ferme et l'amélioration de la qualité de l'eau 	MAPAQ

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
2.11	Adopter une réglementation limitant ou interdisant la présence de phosphate dans les détergents à vaisselle et demander au gouvernement fédéral d'en tenir compte (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Règlement adopté le 28 mai 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/vaisselle/index.htm 	MDDEP
2.12	Adopter une réglementation provinciale habilitant les municipalités à régir les rejets d'eaux usées des embarcations de plaisance pour la protection des eaux des lacs et de leurs affluents (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Règlement adopté le 3 juin 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/embarcations/index.htm 	MDDEP
2.13	Intensifier le reboisement des rives par la fourniture gratuite de 1 000 000 d'arbres par an pendant 2 ans (<i>en cours, prolongé de trois ans</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Distribution au printemps 2010 d'environ 502 000 arbres sous la coordination des organismes de bassin versant (OBV), totalisant plus de un million d'arbres plantés depuis 2007 Prolongation de la fourniture de plants jusqu'en 2014 et possibilité d'ajout de deux années additionnelles 	MRNF
2.14	Réaliser les activités de maintenance des fossés, sur les abords autoroutiers, en utilisant la méthode du tiers inférieur et assurer un contrôle de l'érosion dans le cadre de tout projet routier (MTQ) avec travaux de terrassement (<i>en cours</i>)	0-10	<ul style="list-style-type: none"> Application des normes à toutes les activités de maintenance et de contrôle de l'érosion dans l'ensemble du réseau routier relevant du MTQ, en continu depuis octobre 2007 Élaboration en cours d'un guide sur l'application de la méthode du tiers inférieur 	MTQ
2.15	Renforcer le processus de planification et les normes sur l'allocation de tout nouveau bail de villégiature et reporter les développements de villégiature sur des lacs avec présence d'algues bleu-vert anormalement élevée Accroître le contrôle des normes réglementaires pour les baux de villégiature sur les terres publiques (<i>en cours</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> Révision du processus de planification afin d'y intégrer en continu la variable « algues bleu-vert » Établissement d'un plan d'action avec les MRC visant à dresser un état de situation pour les emplacements situés sur les plans d'eau touchés par les algues bleu-vert (à déterminer avec les MRC concernées) Intégration, sur une base permanente, au processus de planification du MRNF, décembre 2008 	MRNF

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
Enjeu 3 : La sensibilisation, la prévention et la protection de la santé publique				
3.1	<p>Réviser les procédures et l'information diffusée à la population lors des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2008, procédures qui visent la protection de la santé publique en présence d'algues bleu-vert</p> <p>Soutenir les municipalités lorsque les plans d'eau servant de réservoirs d'eau potable sont touchés par la problématique des algues bleu-vert (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> Procédure de gestion des épisodes de fleur d'eau d'algues bleu-vert en 2010 : http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/outil-gestion/gestion-episodes.pdf Bilan final des plans d'eau touchés en 2009 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bilan/saison2009/Bilan2009.pdf Guide synthèse des bonnes pratiques à l'égard des plans d'eau touchés par les algues bleu-vert http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/guide-synth-bonne-pratiq.pdf Diffusion d'un guide et sensibilisation des municipalités à planifier leurs mesures d'urgence, mai 2007 http://www.msp.gouv.qc.ca/secivile/smi/algues_bleu-vert/contamination_algues_bleu-vert.pdf Volet accompagnement en continu du ministère de la Sécurité publique (soutien, coordination et mise en œuvre du programme d'assistance financière) 	<p>MSSS / MDDEP</p> <p>MSP</p>
3.2	<p>Soutien financier à la mise aux normes du traitement des réseaux municipaux d'eau potable touchés par les algues bleu-vert pour l'implantation d'équipements de traitement appropriés (<i>en cours</i>)</p>	0-3	<ul style="list-style-type: none"> Modification du <i>Guide de conception des systèmes de traitement</i> pour tenir compte de la problématique des cyanobactéries (MDDEP) http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/guide-mun.pdf Programme accessible depuis juin 2007 http://www.mamr.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_prog.asp 	MAMROT
3.3	<p>Entreprendre une campagne de sensibilisation du public sur la protection des plans d'eau, pour une durée de trois ans (<i>complété</i>)</p>	0-3	<ul style="list-style-type: none"> Campagne de sensibilisation 2010 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/campagne2010/index.htm www.nosplansdeau.com 	Secrétariat à la comm. gouvern.
3.4	<p>Soutenir l'organisation de 14 forums régionaux sur les algues bleu-vert par les organismes de bassin versant et les conseils régionaux de l'environnement (<i>complété</i>)</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> En 2008, 14 forums régionaux ont eu lieu. 	MDDEP

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable
3.5	Production de guides de mesures de prévention, d'aménagement et de gestion (<i>en cours</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> • Accessible par Portail Québec, le site gouvernemental, en continu depuis juin 2007 http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/publications.asp 	MDDEP
3.6	Mise en place de programmes de formation sur les rôles et pouvoirs réglementaires des municipalités (est prise en compte par l'action 2.3) (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> • Programme réalisé en avril 2008 sous la responsabilité de la FQM et de l'UMQ 	MAMROT
3.7	Améliorer la vitrine Internet gouvernementale sur les algues bleu-vert pour y rassembler toute l'information disponible, notamment la publication annuelle des municipalités ayant réalisé l'inspection de leurs installations septiques (<i>complété</i>)	0-1	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en ligne des améliorations dans la vitrine gouvernementale sur les algues bleu-vert, le 23 avril 2008 www.servicesquebec.gouv.qc.ca • Du 1^{er} juin au 15 septembre 2009, le guide <i>Algues bleu-vert</i> a été consulté par 5 597 visiteurs. 	Services Québec
3.8	Campagne de sensibilisation pour tous les détenteurs de baux de villégiature sur les terres du domaine de l'État (environ 38 000) pour les informer des mesures à prendre pour réduire tout apport de phosphore dans leurs lacs (<i>complété</i>)	0-5	<ul style="list-style-type: none"> • En 2008, près de 43 000 documents de sensibilisation « Restaurez vos rives et prévenez la prolifération des algues bleu-vert » ont été distribués aux titulaires lors du renouvellement de baux de villégiature, aux postes de zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et aux municipalités. 	MRNF
3.9	Promouvoir les développements de modèles adéquats de « développement urbain durable » autour des lacs de manière à en réduire les impacts sur les plans d'eau (<i>en cours</i>)	0-3	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de développement 	MDDEP